

## Décision n° 2025.004

Marchés et avenants pour le mois de Décembre 2024

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°2021F02 du 5 juillet 2021 portant modification des délégations du Conseil Municipal au Maire, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire certaines missions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Il convient d'informer le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de cette délégation, pour le mois de décembre 2024,

Le Maire de la ville de Marmande,

A décidé de conclure et signer les marchés et avenants mentionnés dans les annexes ci-jointes

Précise que l'ensemble des actes de procédures et marchés correspondants sont tenus à la disposition des élus et de toute personne en demandant la consultation sous réserve du secret industriel et commercial.

*En application de l'article L.2122.23 du Code Général  
des collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision  
lors de la prochaine séance du Conseil Municipal*

Fait à Marmande, le 07 janvier 2025

Le Maire de Marmande,

Joël HOEQUELET

Publication et affichage

Le : 09.01.2025



DECISIONS DU MAIRE CONCERNANT LA PASSATION DES AVENANTS  
POUR LA PERIODE DE DECEMBRE 2024

| N° Marché | Intitulé du marché et lots                                                                                                | Titulaire            | N° Avenant | Motif avenant                                                | Incidence financière |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|--------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2023M16M2 | Réaménagement de la place Clémenceau et des rues C.de Gaulle, A.Boyé er Palais,                                           | SUD OUEST PAYSAGE za | 1          | Modification des postes du marché liés aux aléas du chantier | NON                  |
| 2023M16M1 | Réaménagement de la place Clémenceau et des rues C.de Gaulle, A.Boyé er Palais,                                           | EUROVIA              | 2          | Prix nouveaux                                                | OUI                  |
| 2023M16M1 | Réaménagement de la place Clémenceau et des rues C.de Gaulle, A.Boyé er Palais,                                           | EUROVIA              | 3          | Prix nouveaux                                                | OUI                  |
| 2024M02   | Définition et programmation du projet pôle régional industries culturelles & créatives - Art vivant et numérique MARMANDE | PALANCA              | 1          | Modification de délai                                        | NON                  |

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 047-214701575-20250107-DEC\_2025\_004-AU



Les actes correspondants peuvent être consultés en faisant la demande écrite au Maire de Marmande aux coordonnées suivantes : cop@vg-agglo.com